

LE JOUR, 1947
27 Mai 1947

ENTRE LE PASSE ET L'AVENIR

Entre les élections de 1943 et les élections de 1947 quatre ans ont passé comme un rêve. Pour les Libanais dans la maturité de l'âge qui sentent davantage la relativité du temps, ces quatre années si remplies prennent maintenant l'apparence d'un moment indivisible de notre histoire.

Les élections de 1943 avaient compté parmi les plus brutales, les plus odieuses que le Liban ait connues. Elles avaient suscité des montagnes de légitimes récriminations, des plaintes demeurées aussi vaines que la trace du vent. Elles avaient été le fait de quelques hommes de l'école coloniale et policière, déterminés à écraser par tous les moyens une idée en marche.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de cela. Le Liban est entré par la grande porte dans la famille des Nations. Il a une situation internationale sans équivalent dans sa longue existence. Il est l'objet de l'envie des étrangers qui y résident pour la paix, pour la douceur de vivre qu'on y trouve encore.

Toutes les oppositions qu'on rencontre ici ne devraient donc pivoter qu'autour d'une réforme intérieure ajustée aux possibilités politiques et sociales (autrement dit confessionnelles) de ce pays. On voit cependant des gens (cette catégorie n'est heureusement que le très petit nombre) s'agiter au point de perdre le sens de la mesure et de souhaiter le pire pour régler à la faveur de l'orage des comptes personnels. Cela est sans excuse.

Mais la sagesse collective de la nation aura raison d'une aberration de cette grandeur. Quelques jours passeront. La nouvelle Chambre se réunira. Et de bonnes résolutions, de fermes et loyales résolutions seront prises. Et une juste et nécessaire opposition rendra à ce pays le service de l'aider à corriger quelques travers et à redresser quelques erreurs.

Après plusieurs semaines de vacarme et de cris, après la fièvre des journées électorales, le temps de la réflexion viendra, et, nous l'espérons bien, celui du civisme.

Ce n'est pas parce que trois ou quatre personnes-si méritantes qu'elles soient- ne feront pas partie de la Chambre que le Liban périra.